Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_42-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 9 mars 2026

N° 2026/03/09/42

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* **: 30** *Nombre de votants* : **32**	*Date de convocation :* *24 février 2026*

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :			
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD
Jean-Pierre PETERMANN	Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS
Claudine DESMET	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Laurence SAVATTE	Hervé DIOT
Bruno VETTIER	Séverine MAYEUX	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE	Emeline HENON
Arnaud RADDE	Nadine CHALVET	Laurent CHAUSSERAY	

Absents :	
Vincent BOUTEMY	Marie AGEZ donne pouvoir à Claudine DESMET
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	

Secrétaire de séance désignée : Madame Catherine TAUPIN

Objet : Demande de fonds de concours - Mobilité 2026

Rapporteur : Denis GATEL

Par délibération n° 2011-09-13 du 22 septembre 2011, la Communauté de communes a validé le financement du plan vélo via les fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge communal pour les liaisons communales et intercommunales inscrites dans la programmation des aménagements.

Un comité de pilotage a été créé afin de valider annuellement les tronçons donnant lieu à subventions ainsi que la cartographie pour le projet de territoire.

De même, cette délibération prévoit que les fonds de concours seront versés sous réserve d'une délibération annuelle des communes s'engageant à réaliser les tronçons se jouxtant et d'intérêt communal.

Les projets présentés au titre des fonds de concours - Mobilité 2026 sont :

Projets		€. HT	Participation (50%)
Mobilités		**1 630 827,88 €**	**616 244,65 €**
Passage inférieur	Passage inférieur sous RD463 entre Châteaugiron et quartier du Grand Launay (50% du reste à charge, DSIL solicité, CDST, participations aménageurs)	1 038 327,88 €	319 994,65 €
Liaison douce	Châteaugiron - Avenue Pierre Le Treut (de l'avenue Descartes à la rue Glenmor)	50 000,00 €	25 000,00 €
Liaison douce	Châteaugiron - Avenue Pierre Le Treut (de l'église à l'avenue Descartes)	150 000,00 €	75 000,00 €
Liaison douce	Ossé - De la rue de l'Yaigne aux anciennes lagunes	355 000,00 €	177 500,00 €
Liaison douce	Saint-Aubin - Chemin de la Couture	37 500,00 €	18 750,00 €
TOTAL FONDS DE CONCOURS		**1 630 827,88 €**	**616 244,65 €**

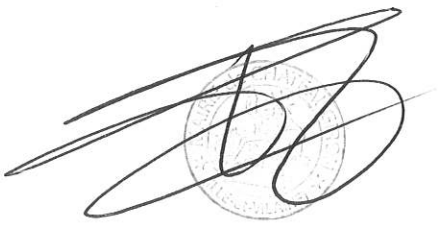
Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_42-DE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5214-16,
Vu les modalités d'attribution des fonds de concours Mobilité de la communauté de communes du pays de Châteaugiron,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 18 février 2026,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Sollicite une subvention au titre des fonds de concours - Mobilité 2026 auprès du Pays de Châteaugiron Communauté pour les travaux présentés ci-dessus,**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ces dossiers.**

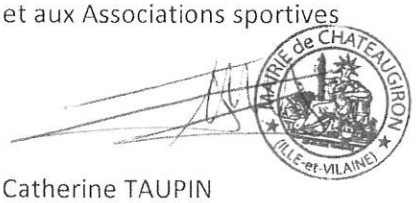
Pour Copie Conforme,
Le Maire,



Yves RENAULT

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée au Sport
et aux Associations sportives



Catherine TAUPIN

Catherine TAUPIN